

DÉCOUVERTE

## Le Parchemin

Jean-Pierre Bezin

Ornans est une petite ville du Doubs de 4400 habitants, patrie du peintre Courbet, elle est située sur le bord de La Loue. Une ville où démarrer une librairie chrétienne pourrait être un défi peu raisonnable. Ce défi Martine et Roger Della Corte l'ont relevé...

**JPB: Comment vous est venu cette idée de commerce mixte cadeau-Librairie à Ornans ?**

**Martine:** Roger a dû changer de travail en février 2004 suite à la perte de contrats par son employeur sur le site de Peugeot. Son nouveau travail nous a amenés à déménager à Ornans. La maison est grande, sur 3 niveaux et sans être située en plein centre, elle est à côté de la poste et d'un grand magasin de bricolage, et bientôt d'une banque également. L'idée nous est alors venue de transformer la moitié du rez-de-chaussée de notre habitation en magasin, pour y vendre de la carterie, l'artisanat du SEL et ... un espace librairie biblique !

**JPB: Vous aviez démarré avec un rayon de commerce équitable, qu'en est-il advenu ?**

**Martine:** J'ai arrêté ou presque le commerce équitable (je fais juste l'encens) car les produits sont trop « typés » ou trop banals. J'ai du mal à vendre ces produits, à part éventuellement aux petites mamies pour des choses assez classiques. Le concept du commerce équitable n'est pas encore arrivé à la campagne, et dans les études de marchés, toutes disent qu'il faut une ville de plus de 100000 habitants pour que les gens soient sensibilisés ! Ça, c'était l'année dernière. Les choses ont peut être évolué ! Mais pour ma part, les personnes qui achètent commerce équitable le font pour le produit et non pour le geste équitable, malgré la signalétique. Une autre raison qui me pousse à arrêter, c'est la marge ! Je ne parle même pas de l'alimentaire où il faut une certaine rotation, mais on ne peut pas marger sur le commerce équitable ce que l'on marge sur tous les autres produits, le prix devient trop élevé à la vente. Alors faire du commerce équitable pour aider notre prochain, pourquoi pas mais quand le magasin sera bien rentable. Par contre nous avons développé la vente en carterie et en cadeaux de décoration et de parfumerie.

**JPB: Quelles ont été les plus grosses difficultés au démarrage ?**

**Martine:** Les fonds pour constituer le stock et le fond de roulement en général. La pression finan-

cière chaque fin de mois et par moment celle de la banquière ! Egalement il nous a fallu commencer sans connaître les attentes de la clientèle tant en matière de style que de prix et devoir adapter par la suite.

Trouver les bons fournisseurs et ne pas se faire embobiner par les représentants fut un autre apprentissage et enfin il a fallu trouver les moyens de surmonter la méfiance des gens devant le panneau « espace librairie chrétienne ».

**JPB: Après un an quel bilan tirez vous de cette expérience ?**

**Martine:** Si c'était à refaire, je recommencerais sans problème, en étant plus scrupuleuse sur le choix de mes fournisseurs et en empruntant plus au départ.

Le résultat de l'exercice comptable est négatif pour cette première année, mais c'est normal vu les investissements de départ en aménagement et en constitution de stock. Le budget prévisionnel fait par le comptable avec les mêmes ventes est positif pour l'année à venir.

Compte tenu des charges, il est obligatoire que le magasin soit rentable quand on ne peut pas vivre de dons. Nous avons voulu un magasin chaleureux, plein de couleurs, original parce qu'à notre avis cela reflète un peu le caractère de Dieu. C'est de l'évangélisation « passive » qui est en adéquation avec le monde dans lequel nous vivons pour mettre les personnes en contact avec leur Créateur, si elles le veulent.

Retrouvez toutes les infos  
et d'autres encore sur :  
[www.alepéf.net](http://www.alepéf.net)  
RUBRIQUE ACTUALITÉ

### LA JOURNÉE DE L'ALEPEF 2007

Elle aura lieu le 23 Avril 2007 à Paris.

Thèmes de la journée :

- Evolution et développement de la librairie chrétienne
- Les nouvelles formes de vente du livre (Internet : la fin des librairies ?)
- Les nouvelles formes de fabrication du livre

A la fin de cette journée se déroulera l'AG de l'ALEPEF au cours de laquelle le Conseil d'administration sera renouvelé pour un tiers. Le conseil actuel souhaite unanimement qu'un certain renouvellement puisse avoir lieu à cette occasion. Merci de réfléchir à votre engagement pour quelques temps dans ce service. N'hésitez pas à contacter l'un ou l'autre des membres du CA pour comprendre un peu mieux en quoi cela consiste.

BRÈVES

Le 1<sup>er</sup> Salon protestant du livre s'est déroulé en 2004, dans le cloître des Billettes rue des Archives à Paris ; la 2<sup>ème</sup> édition, au cœur du Salon du livre, à Paris, sur le thème de la laïcité. Le 3<sup>ème</sup> salon protestant du livre s'est déroulé au Temple du Marais, les 22, 23 et 24 septembre 2006 sur le thème des "Résistances" : résistances aux oppressions et aux enfermements, à la tyrannie de la pensée unique, au politiquement, socialement et théologiquement correct. L'invitée d'honneur a été la romancière vietnamienne Duong Thu Huong, qui se bat dans son pays en faveur des droits de l'homme, ce qui lui vaut d'être sans cesse surveillée par le pouvoir en place.

**Denis Guillaume**, actuel secrétaire de l'Allepéf, a été nommé, depuis peu, trésorier de l'INFL (Institut National de Formation de la Librairie). Il nous rappelle les nombreuses possibilités de formations et d'aides proposées par cet organisme. <http://www.infl.fr/>. Nous le remercions pour cet engagement supplémentaire qui permet à l'ensemble de notre secteur, éditeurs et libraires chrétiens évangéliques, un contact précieux avec une organisation professionnelle nationale.

Plusieurs **cessations d'activité** sont à noter :

- Librairie La Rencontre à Nice
- Editions Barnabas
- Librairie Le Pain de Vie à Lens
- Editions J. F. Oberlin à Mâcon
- Librairie CRC à Villemoble
- Le Pain de Vie à Epinay

L'assemblée générale annuelle de **Christian Trade Association International** (dont l'ALEPEF est membre) s'est tenue le 11 juillet dernier à Denver (Colorado). Une vingtaine de délégués représentant 19 nations sur tous les continents étaient présents.

Le but de cette organisation internationale naissante est de tisser des liens entre les éditeurs et les libraires du monde entier, de dresser des passerelles entre les pays libres et développés et ceux qui le sont moins, et donc de faire en sorte que chacun puisse avoir accès aux différentes ressources disponibles.

Par ailleurs, CTAIntl organise des manifestations sur les différents continents et met à la disposition de ses membres un annuaire mondial des professionnels chrétiens du livre et de la musique. Elle assure également un programme de formation au travers de séminaires lors de ses salons. Les intervenants sont le plus souvent des locaux. En ce qui concerne l'Europe, le deuxième Marketsquare Europe se tiendra à Amsterdam (Hollande) du 11 au 13 avril 2007. Durant 3 jours, cette manifestation d'ampleur rassemblera éditeurs, libraires et autres partenaires du commerce chrétien en Europe. Placé immédiatement avant la Foire du Livre de Londres (16 au 18 Avril 2007), cette convention permettra à 200-300 acteurs de se retrouver pour :

- Se former, s'informer, se connaître
- Faciliter la négociation des droits d'éditions et de commercialisations
- Donner une dynamique nouvelle au commerce chrétien en Europe

Pour plus de renseignements : [www.ctaintl.com](http://www.ctaintl.com) rubrique Marketsquare Europe ou envoyer un mail à : [jp@ctaintl.com](mailto:jp@ctaintl.com) (CTAINTL pour Christian Trade Association International) Pour la Foire du Livre de Londres : <http://www.lbf-virtual.com>

Le Pasteur réformé **Bernard COYAULT** a quitté ses fonctions de secrétaire exécutif du Défap (Service protestant de mission) pour remplacer le Pasteur Christian BONNET au double poste de Secrétaire Général de l'Alliance Biblique Française et Directeur de la Société Biblique Française. Après huit années de service, Christian Bonnet, devenu depuis le 1<sup>er</sup> juillet le nouveau secrétaire général du Défap, laisse à son successeur les importants chantiers suivants : la Bible des jeunes et la refonte totale de l'exposition "La Bible, patrimoine de l'humanité".



## LE COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Nous avons vu dans la première partie de l'article que la marge brute était la différence entre les ventes et le coût d'achat des marchandises vendues. C'est en quelque sorte ce qui reste une fois qu'on a payé pour obtenir les produits vendus, ce qui reste pour couvrir tous les autres frais, les frais généraux.

Cette marge brute est un %. Plus il est élevé, plus ce sera facile de couvrir les frais généraux. Dans le domaine de la librairie le % de marge brute dépend étroitement des remises accordées par les éditeurs, puisqu'en matière de livres, le prix de vente n'est pas libre. La tendance est généralement à l'érosion de ce % de marge brute, essentiellement à cause du fait que les coûts de transport sur achat ne cessent de monter (hausse du prix des carburants) et que cette hausse n'est ni compensée par une remise éditeur supplémentaire, ni par la possibilité de réajuster les prix à la hausse.

## Les frais généraux

Une fois les marchandises achetées, il faut les revendre. Cette revente va entraîner des frais (salaires, charges sociales, locations, téléphone etc.) Ces frais sont communément appelés les frais généraux.

Là intervient une notion fondamentale qui est celle des frais fixes et des frais variables.

- Un **frais fixe** est un frais dont le montant ne varie pas quand le volume d'activité varie. *Par exemple le loyer d'un magasin restera le même que vous y vendiez pour 75 000 ou 150 000 euros.*

- Un **frais variable** est lui directement lié aux quantités vendues. Exception faite du coût d'achat des marchandises vendues (voir première partie) il n'y a pratiquement pas de frais variables dans le commerce de détail.

Entre ces deux extrêmes, frais totalement fixes et frais totalement variables, il y a une palette de frais qui se composent de façon intermédiaire :

— *Les frais semi variables* : si nous reprenons l'exemple précédent, il est clair qu'il faudra plus de téléphone, plus de chauffage (si on ouvre la librairie plus longtemps) pour réaliser 150000 euros de ventes que 75000. Mais il ne faudra pas deux fois plus !

— *Les effets d'escalier* : reprenons notre exemple : si la charge maximale de travail que peut fournir un salarié est de 140.000 euros. Pour atteindre 150.000 euros vous n'avez en théorie que besoin d'un salarié supplémentaire pour 7 % de temps. Mais aucun salarié ne travaille qu'à 7 %. Vous allez donc devoir embaucher un mi-temps en espérant que les ventes atteindront 210.000 euros. Dans cet exemple la charge salariale est seulement fixe jusqu'à un certain montant de ventes. Ensuite elle monte brutalement, et redevient fixe pour une autre tranche de ventes. C'est l'effet d'escalier. Il vaudra parfois

Jean-Daniel Linsig

mieux renoncer aux ventes supplémentaires, si cela doit vous imposer un nouveau niveau de charges fixes trop lourd.

La plupart du temps quand on comptabilise une charge d'exploitation, son paiement n'est pas loin dans le temps.

Mais pour avoir une vision claire de la situation de l'entreprise, à une date donnée, il faut aussi trouver une solution pour régler la question des objets achetés dont la durée de vie dépasse l'année : c'est la notion d'amortissements. Il faut aussi essayer d'évaluer les risques potentiels : c'est la notion de provision.

## Les amortissements

Si les calculs sont souvent complexes, la notion elle-même est assez simple à comprendre.

Si vous achetez un ordinateur qui va vous servir 4 ans, il est évident que mettre tout le coût de cet ordinateur en charges la première année, va fausser votre résultat. L'amortissement va consister à répartir cette charge "en tranches" (ici 4 tranches) qui seront chacune affectées à une année. La tranche de l'année se trouve dans la rubrique "dotation aux amortissements". Les biens qui supportent l'amortissement sont appelés immobilisations.

## Les provisions

Il faut chaque année essayer l'évaluer les risques que coure votre entreprise. Ils peuvent être de nature multiple mais dans le métier de librairie ou d'éditeur, il y en a surtout deux :

- la perte de valeur des stocks : certains articles deviennent invendables, ou devront être vendus en dessous de leur prix de revient. (provision pour dépréciation des stocks).
- les clients qui risquent de ne pas payer (provision pour clients douteux).

La mise en œuvre comptable est aussi assez complexe, mais il n'en demeure pas moins qu'il FAUT absolument en tenir compte, sous peine de cruelles désillusions quand le risque se réalisera.

Il faut remarquer qu'en matière de trésorerie, il y a un total "découplage" entre la constatation comptable de ces charges (qui se fait en fin d'année) et les flux financiers. Le paiement d'une immobilisation se fait lors de son acquisition, mais la charge est répartie sur plusieurs années comptables. Le paiement d'un risque se fait à une date future inconnue, mais la charge est comptabilisée (au moins partiellement) dès que l'on a connaissance du risque.

Il se peut d'ailleurs que le risque couvert par la provision ne se réalise pas. Il faudra, une fois la situation au clair, annuler la provision (= reprise de provision).

## LU – VU – ENTENDU

Denis Guillaume

## Dépôt légal : simplification des formalités

1. Les éditeurs doivent déposer ou envoyer en franchise postale, au plus tard le jour de la mise en circulation de l'ouvrage, **deux exemplaires** (au lieu de quatre précédemment) à la BNF – département du dépôt légal – section livres – quai François Mauriac – 75706 Paris cedex 13 pour les tirages supérieurs à 300 exemplaires et **un exemplaire** (au lieu de deux précédemment) pour les tirages inférieurs à 300 exemplaires. Chaque titre déposé doit être accompagné d'une déclaration remplie en trois exemplaires. Les réimpressions à l'identique sont dispensées de dépôt légal et les éditeurs ne sont plus tenus d'adresser à la BNF chaque année, la déclaration globale de tirages successifs effectués après la première mise en vente.
2. Le dépôt légal au ministère de l'intérieur est supprimé exclusivement pour les ouvrages (au lieu d'un exemplaire). Mais il n'y a aucun changement pour les journaux.
3. L'importateur doit faire parvenir au département du dépôt légal **un exemplaire** (au lieu de deux précédemment) du document importé au plus tard le jour de sa mise en circulation sur le territoire national. Les ouvrages importés à moins de cent exemplaires ne sont pas soumis à l'obligation de dépôt légal.
4. L'imprimeur doit déposer, dès achèvement du tirage ou de la fabrication de l'ouvrage **un exemplaire** (au lieu de deux précédemment), à la BNF pour L'île de France ou aux bibliothèques habilitées à recevoir le dépôt légal pour la province.

WWW.ALEPEF.NET

## Peut-on solder un livre ?

## • Les soldes de détaillants

Les livres édités ou importés depuis plus de deux ans et dont le dernier approvisionnement remonte à plus de six mois peuvent être soldés par le détaillant.

## • Les soldes d'éditeurs

Un éditeur peut arrêter la commercialisation d'un titre et céder la totalité du tirage restant aux soldeurs professionnels.

## Échos de la journée-débat autour du livre "Réinventer Église"

(éd. LLB)

Une quarantaine de personnes avaient répondu à l'invitation lancée par l'AEF et la LLB France à débattre autour du livre "Réinventer Église" du pasteur Brian Mc Laren sur le sujet de la croissance de l'Église. Cette rencontre, tenue dans les locaux de l'Église Libre de Valence le mardi 19/09, a été rythmée par les interventions de quatre personnalités du monde évangélique, retenues pour leur compétence en théologie et dans l'implantation d'églises. Lydia Jaeger (Directrice des études et professeur de Doctrine à l'Institut Biblique de Nogent), David Brown (Secrétaire National des Groupes Bibliques Universitaires), Donald Cobb (Professeur de Nouveau Testament et d'Apologétique à la Faculté de Théologie Réformée d'Aix-en-Provence) et Alain Nisus (Professeur de Théologie Systématique à la Faculté de Théologie Évangélique de Vaux-sur-Seine) ont, comme il leur avait été demandé, apporté et commenté leur analyse du livre "Réinventer Église". La sortie de cet ouvrage avait suscité une vive polémique que les intervenants ont tenté de ramener à la raison. De nombreux points positifs ont d'ailleurs été relevés tant par les orateurs que par les participants. Des faiblesses demeurent néanmoins, en particulier l'analyse que Mc Laren donne du Post-modernisme. Vous pouvez vous procurer les enregistrements des interventions de cette journée-débat auprès de Radio Évangile (contact@radio-evangile.com). Une publication devrait aussi suivre...